



SONDAGE SUR L'ANTICIPATION DE L'ACTIVITÉ ET DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DES EMPLOYEURS DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

La CCQ sonde deux fois par année les employeurs de l'industrie de la construction afin de prendre le pouls de l'activité à venir et des difficultés de recrutement des employeurs. Le sondage est envoyé à la moitié des employeurs de l'industrie de telle sorte qu'ils ne sont sollicités qu'une fois par année civile. Merci à tous les répondants!

ANTICIPATION DU TRAVAIL ET DE L'EMBAUCHE AU COURS DES 12 PROCHAINS MOIS

- Les attentes continuent de diminuer par rapport à la croissance future de l'activité dans la construction. La part des employeurs qui s'attendent à une augmentation au cours de l'an prochain compte pour 21 %, alors que celleci était de 29 % au printemps. Inversement, la part des employeurs qui croit que l'activité diminuera passe de 21 % à 23 %. Cette dernière était à 17 % à l'automne 2022.
- Conséquemment, la part des employeurs qui ont déclaré vouloir embaucher plus de main-d'œuvre a diminué, passant à 19 % cet automne, alors qu'elle était à 26 % au printemps. La part d'employeurs ayant répondu qu'ils pourraient diminuer leurs embauches l'an prochain est en légère hausse par rapport au printemps, passant de 16 % à 18 %.

L'AMPLEUR DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

- Les difficultés de recrutement sont toujours importantes pour les employeurs; ce sont 58 % des répondants qui ont affirmé les avoir vécues, alors que cette part était à 60 % au printemps.
- Il reste encore difficile pour les employeurs de combler leurs postes. Une part de 75 % des employeurs affirment ne pas avoir comblé tous leurs postes de compagnons, alors que ce taux était à 80 % au printemps.

OBSTACLES AU BON FONCTIONNEMENT ET CONSÉQUENCES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SUR LES EMPLOYEURS

- Aux yeux des employeurs, il existe trois préoccupations dominantes. Depuis le printemps, l'obstacle le plus important rencontré par les employeurs demeure la qualité et la compétence de la main-d'œuvre (50 %). La difficulté à embaucher de la main-d'œuvre est toujours en deuxième position (44 %), et a diminué de façon significative depuis le printemps (50 %). Par contre, cette diminution dans la préoccupation de l'embauche est peut-être remplacée par celle liée à l'augmentation des coûts de construction, qui semble gagner en importance. Celle-ci obtient maintenant 43 % des réponses. Cette dernière préoccupation semble également avoir des effets sur la gestion de leurs finances, recueillant maintenant 12 % des réponses comparativement à 9 % au printemps.
- Comme les difficultés de recrutement se sont amoindries, les conséquences en lien avec celles-ci ont également diminué. Les employeurs refusent moins de contrats (47 % vs 59% un an plus tôt). Le propriétaire de l'entreprise doit moins travailler pour rattraper l'ouvrage (49% vs 57%), et les retards dans la réalisation de contrats a également diminué (42% vs 55%).



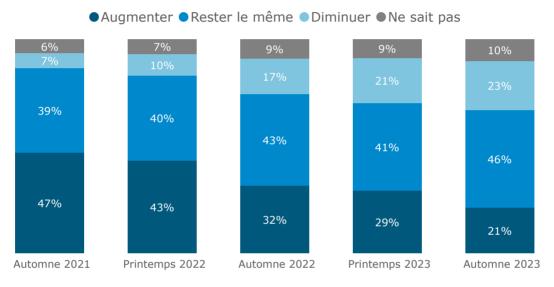
Détails du dernier sondage

Début Fin Marge d'erreur Nombre de répondants

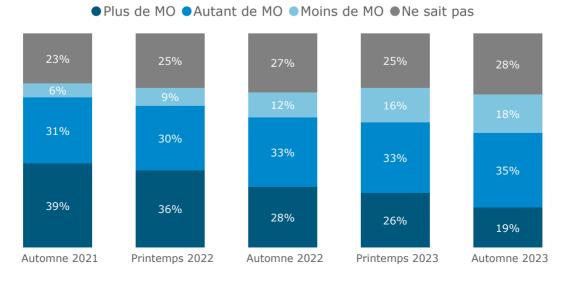
26 834 10 000 95,0 % Population Taille de l'échantillon Taux d'abonnés aux SEL

Pour un échantillon de 1 320 répondants, la marge d'erreur maximale est de ± 2,6 %, et ce, 19 fois sur 20.

Graphique 1: Selon vous, au cours des 12 prochains mois, le volume de travail de votre entreprise devrait (par rapport aux 12 derniers mois) :



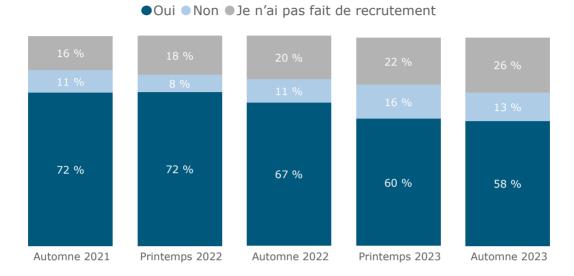
Graphique 2: Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous embaucher (par rapport aux 12 derniers mois) :



Note 1: SEL signifie services en ligne et MO signifie main-d'œuvre.



Graphique 3: Au cours des 12 derniers mois, avez-vous connu des difficultés à recruter de la main-d'œuvre?



Graphique 4 : Part des répondants affirmant ne pas avoir été en mesure de combler tous leurs postes selon le statut recherché

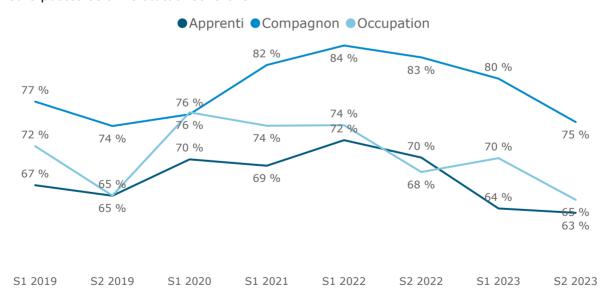




Tableau 1: Parmi les phénomènes suivants, quels sont les trois plus grands obstacles au bon fonctionnement et à la rentabilité de votre entreprise?

Réponse	Printemps 2023	Automne 2023
La compétence/qualité de la main-d'œuvre	53 %	50 % →
La difficulté à embaucher de la main-d'œuvre	50 %	44 % 🖖
L'augmentation des coûts de construction (matériaux et salaires)	37 %	43 % 夰
La réglementation relevant de la CCQ	22 %	25 % →
La compétition avec les autres entreprises pour les appels d'offre	23 %	19 % 🖖
Difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction	15 %	14 % ⇒
Ralentissement de la cadence de travail	14 %	15 % ⇒
La gestion des finances de l'entreprise	9 %	12 % 夰
La réglementation autre que celle relevant de la CCQ	7 %	8 % ⇒
La gestion des risques associés aux contrats	7 %	8 % ⇒
La gestion de la croissance de l'entreprise	7 %	8 % ⇒
La taille et la complexité des projets	6 %	7 % →
Ne sait pas	6 %	6 % ⇒
Autres	5 %	5 % →
L'adaptation aux nouvelles technologies	2 %	2 % →
Respect des mesures sanitaires	0 %	1 % ⇒

Tableau 2: Au cours des 12 derniers mois, quelles ont été les conséquences des difficultés de recrutement sur votre entreprise?

Réponse	Automne 2022	Automne 2023
Refus de contrats	59 %	47 % 🖖
Le propriétaire de l'entreprise travaille plus d'heures	57 %	49 % 🖖
Retard dans la réalisation des contrats	55 %	42 % 🖖
L'entreprise est moins rentable	31 %	31 % 🔷
Des employés ont quitté l'entreprise	25 %	23 % 🔷
Baisse de la motivation des employés	26 %	22 % 🤟
L'entreprise est moins concurrentielle	20 %	20 % ⇒
Les employés travaillent plus d'heures	21 %	15 % 🖖
Détérioration de la qualité des travaux	11 %	14 % 夰
Augmentation des risques liés à la santé/sécurité au travail	11 %	9 % 🔷
Ne sait pas	6 %	11 % 夰
Autres	10 %	6 % 🖖